



Maître Jean-Philippe VERAGUE
10 Rue du Collège – 62000 ARRAS

A vendre par adjudication publique sur surenchère
Le JEUDI 07 JUILLET 2022 à 14 HEURES

Il sera procédé, le **JEUDI SEPT JUILLET DEUX MILLE VINGT DEUX à QUATORZE HEURES** au Tribunal judiciaire d'ARRAS, Place des Etats d'Artois à la vente par adjudication publique sur surenchère, au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'expiration du délai pour enchérir.

COMMUNE DE SAINT GEORGES

Une maison située 03 Rue Principale à SAINT GEORGES (62770), repris au cadastre section AB 187 et AB 188.

Sur la mise à prix de **27.720 €uros (VINGT SEPT MILLE SEPT CENT VINGT EUROS)**

La vente aura lieu **sur surenchère** à la requête de La **SARL MASSON & CO IMMOBILIER ET CONSEIL**, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 901 449 421, dont le siège est sis 20-26 rue Bernard Buffet 75017 PARIS, agissant par sa gérante.

Ayant pour Avocat Maître Jean-Philippe VERAGUE, Avocat au barreau d'ARRAS, domicilié 10 rue du collège à ARRAS.

Il est ici précisé que lors de la précédente adjudication, le bien a été adjugé pour l'enchère principale de 25 200 € (VINGT CINQ MILLE DEUX CENTS EUROS).

Le bien est libre d'occupation.

Le tout aux charges, clauses et conditions reprises au cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Tribunal judiciaire d'ARRAS où les amateurs peuvent en prendre connaissance ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau d'ARRAS. Tout amateur devra se munir d'une pièce d'identité, éventuellement de son contrat de mariage et d'un chèque de banque de 3 000 € libellé à l'ordre de la CARPA.

Fait et rédigé à ARRAS, Le 18/05/2022

(signé) JP VERAGUE

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- Maître Jean-Philippe VERAGUE, Avocat à ARRAS - 10 rue du collège
- Au Greffe du Tribunal judiciaire d'ARRAS
- A tous avocats au Barreau d'ARRAS